



LE COVOITURAGE

Mode d'emploi

Le budget transport est de plus en plus conséquent lors des sorties pour les adhérents.

Le Conseil d'Administration des RPP propose une organisation de covoiturage de proximité afin de partager les coûts des déplacements dès la rentrée sportive de septembre 2014.

C'est aussi l'occasion d'installer de la convivialité avant la randonnée ... et de faire un geste pour l'environnement.

Ce covoiturage est fait sur la base du volontariat et n'est aucunement imposé.

L'animateur précise lors de l'inscription de sa randonnée au calendrier deux rendez-vous, l'un sur le lieu de départ de la randonnée, l'autre sur le parking du stade Tribut à Dunkerque ainsi que le montant du covoiturage établi selon quatre zones de parcours (ci-joint carte).

Il convient de prévoir l'appoint afin de régler le chauffeur dès le départ.

La participation demandée par le chauffeur sera la même pour chaque passager quel que soit le nombre de passagers dans son véhicule.

Le chauffeur qui accepte des passagers s'engage à ne pas réclamer une somme supérieure à celle indiquée ci-dessous.

L'association « Les Randonneurs du Plat Pays » ne peut en aucun cas être tenue pour responsable s'il n'y a pas de véhicule disponible pour le covoiturage.



Association de Randonnée Pédestre de Flandre Maritime

Agréée Jeunesse et Sports n° 59 S 1509

Membre du Comité Départemental et de la Fédération Française de Randonnée

Courrier : Maison de la Vie Associative - Terre-Plein du Jeu de Mail

Rue du 11 Novembre 1918 - 59140 DUNKERQUE

Mail : lesrpp@gmail.com Site : <http://leblogdesrpp.canalblog.com/>



Grille de tarification et zonage

Villes et localités Repères délimitant les zones	Zones	Tarif par personne
Nieuwpoort Steenvoorde Les Hemmes de Marck	1	2.00 €
Oostende Kemmel-Bailleul Aire-sur-la-Lys Caffiers Sangatte	2	3.00 €
Brugge Lille - Roubaix – Tourcoing Béthune Equihen-Plage	3	5.00 €
Gand Marchiennes Arras Auxi-le-Chateau Le Pas d'Authie	4	8.00 €

